

ÉCONOMIE & POLITIQUE

Cherche nouvelle industrialisation pour relance saine

De 5,4 millions de salariés en France en 1974, l'emploi industriel est passé à 2,75 millions en 2019. Autre chiffre saisissant, la valeur ajoutée de l'industrie dans le PIB national est passée de 17,5 % en 1995 à 11 % en 2019, un niveau très inférieur par exemple à celui de l'Allemagne qui est de 22 %, voire même à la moyenne de l'Union européenne qui est de 16 %.

Pourtant, le secteur industriel n'est pas celui qui offre le moins de garanties aux salariés ; on y trouve par exemple 44 % d'emplois en CDI alors qu'il n'y en a plus que 28 % dans le secteur tertiaire. Cependant, on peut constater que l'emploi qualifié se tasse.

Phénomène à mettre sans doute en relation avec la désindustrialisation à l'œuvre qui se traduit par un recul de la recherche et de l'investissement sur les processus innovants. À l'évidence il y a un lien entre présence d'activités de production et processus d'innovation. On cherche à améliorer ce que l'on constate, pas ce que l'on devine ou suppose de loin !

Le dossier d'*Économie&Politique* traite de cette question fondamentale qu'est une nouvelle industrialisation. Il y a derrière cette nécessité pour que la France ne soit pas reléguée au rang d'un pays d'assemblage à très faible production de valeur ajoutée, un vrai

DOSSIER



enjeu de société. Le niveau et la qualité de la relance industrielle pour une nouvelle croissance en constitue, de ce point de vue, des éléments fondamentaux. Ainsi une nouvelle industrialisation, cela suppose des productions à propos desquelles les salariés ont un pouvoir de décision tant sur leur utilité que sur leur localisation, que sur l'utilisation de l'argent issu de la production de richesses. Au global, des salariés qui disposent de droits nouveaux d'intervention dans les gestions jusqu'à pouvoir mobiliser l'argent des banques et contrôler l'affectation des aides publiques. En somme, des sala-

riés formés, rémunérés, capables de décider de leur vie au travail comme hors travail. Tout pousse aujourd'hui à une nouvelle cohérence qui place le développement industriel dans le cadre d'un projet global de société articulant objectifs écologiques et d'aménagements territoriaux à une nouvelle maîtrise financière et sociale. Cela suppose des salariés formés, sécurisés dans l'ensemble de leur parcours professionnel et de vie. Un véritable projet de société que portent et soumettent les communistes au débat, celui d'une sécurité d'emploi et de formation.

■ Enjeu écologique et nouvelle production : les orientations du PCF

Extrait du document adopté en décembre 2018 au 38^e congrès du PCF, Pour un Manifeste du Parti communiste du XXI^e siècle.

« Notre vision communiste, originale, juge complémentaires développement humain et écologie, sans les opposer. Pour nous, l'enjeu écologique renforce nos combats. Bien loin de les décentrer, il les élargit. Il confirme qu'il faut vraiment changer le mode de production et de consommation, qu'il faut une véritable révolution. Il faut une révolution dans les rapports sociaux de production, jusqu'aux techniques de production, une révolution de la répartition et de la consommation, et une révolution des pouvoirs et de la culture. Il faut une révolution qui affronte à la fois les pénuries et le consumérisme, qui ne répond pas aux besoins populaires tout en épuisant travailleurs et travailleuses comme la planète avec des productions inutiles marquées du sceau de l'obsolescence programmée.

Services publics et entreprises sont au cœur de l'enjeu écologique : service public de l'écologie, mais aussi de la santé, de la recherche ou du financement, mais aussi entreprises productives, avec de nouveaux critères de gestion (donc de production et de localisation), banques (avec de nouveaux critères d'investissement et de financement). Nous pouvons faire converger des forces du "dedans" et du "dehors" de l'entreprise, à partir du double enjeu social et écologique qui se rejoignent contre la domination du capital, les critères de rentabilité financière, l'austérité et le système de pouvoirs.

De nouvelles conquêtes sociales et écologiques doivent être gagnées par des batailles concrètes sur tous les sujets. Par exemple :

– la bataille pour des relocalisations industrielles, le développement de l'emploi, converge avec celle des circuits courts, pour réduire pollutions et réchauffement climatique ; elle suppose une nouvelle politique industrielle et de services ;

– un plan pour développer un nouveau mix énergétique remplaçant les énergies carbonées facteur de réchauffement climatique et associant développement des énergies renouvelables avec la maîtrise publique, sociale et démocratique, d'une filière nucléaire sécurisée et renouvelée ; s'inscrivant dans une transition énergétique, écologique et non malthusienne, ce plan nécessiterait un grand effort de recherche, d'embauches, de formation, d'investissement et d'innovation sociale ; il serait élaboré avec tous les acteurs sociaux et citoyens ;

– un plan d'urgence contre le réchauffement climatique exige aussi des mesures rapides, telles que la gratuité des transports en commun et de s'attaquer au pouvoir de la finance et des actionnaires pour relancer le ferroviaire, fret et voyageurs, avec des dépenses d'infrastructures et pour les entreprises publiques, à l'inverse du démantèlement de la SNCF programmé par Macron.

C'est désormais une bataille idéologique structurante, pour donner à voir la nouvelle société que nous voulons construire.»



DOSSIER



Convention du PCF sur l'industrie, 22-23 novembre 2014, Paris

Une nouvelle industrialisation : un enjeu majeur pour la France en Europe

Le diagnostic et les axes de bataille proposés par la convention du PCF sur l'industrie, les 22 et 23 novembre 2014, anticipaient des préoccupations très actuelles. Nous en reproduisons ci-joint des extraits. Le compte rendu complet de la convention est consultable sur le site du PCF à l'adresse suivante : <https://d3n8a8pro7vhmx.cloudfront.net/pcf/pages/3037/attachments/original/1541110025/document-rdp_industrieglobale.pdf?1541110025>.

[...] il ne s'agit pas simplement d'opérer le « redressement productif » ou de « réindustrialiser », comme si le retour à des conceptions antérieures était suffisant.

Il s'agit de promouvoir un nouveau système productif apte à répondre aux défis technologiques, sociaux et environnementaux de notre époque. Les enjeux écologiques doivent être pleinement intégrés dans les stratégies industrielles. Il s'agit, dans le même mouvement, de rompre avec la dictature de la financiarisation, des exigences de rentabilité exorbitantes des marchés et des opérateurs financiers à l'égard de l'activité productive. Il s'agit de faire barrage à la logique de baisse du coût du travail qui, au-delà de la dimension spéculative de la crise de 2007-2008, est à la racine de la crise systémique que subissent les peuples. Il s'agit, aussi, d'instaurer de nouveaux pouvoirs d'intervention pour les salariés, les élus et les usagers afin que les stratégies des entreprises gagnent en efficacité sociale durable, de capital matériel et financier en crise structurelle aujourd'hui.

[...]

Un nouveau monde industriel

Si nous parlons de nouvel essor et même de nouveau paradigme, c'est que nous sommes conscients que l'industrie de notre époque ne peut être la simple réplique actualisée technologiquement de l'industrie d'il y a 40 ans. Elle

doit poursuivre des objectifs prenant résolument en compte plusieurs composantes : les besoins qui s'expriment et auxquels elle doit répondre ; l'ampleur et la rapidité des mutations induites par l'explosion actuelle du numérique dans l'industrie ; la capacité à mobiliser les qualifications et la force créative des salariés, cadres et chercheurs ; le respect des écosystèmes ; la vitalité des territoires dans lesquels les sites sont implantés. Ainsi, elle ne doit pas fonctionner pour elle-même dans la vision étroite et calamiteuse des exigences de rentabilité financière court-termistes ; la sphère et la logique financières ayant pris le pas sur la logique industrielle. Nous devons, au contraire, réorienter l'activité industrielle dans l'optique d'un développement humain durable et solidaire. C'est pourquoi nous insistons sur la nécessité d'une transformation en profondeur des modèles de production comme de consommation.

Les deux sont en effet liés. Le consumérisme et le productivisme sont les deux faces d'une même médaille : celle de la suraccumulation de capital matériel et financier en crise structurelle aujourd'hui.

[...]

Dans une logique d'« économie circulaire », conçue de manière ouverte, il faut développer les mises en réseaux pour organiser la complémentarité des besoins et les coopérations mutuellement profitables, car les déchets des uns peuvent et doivent devenir les matières premières des

autres. De même, la création d'écosystèmes industriels rapprochant sur un même site ou sur des sites proches des entreprises intégrées à un tel cycle permet de minimiser les contraintes de transports et de créer des synergies en matière énergétique ou dans les consommations de fluides. [...]

Des liens nouveaux entre industrie et services

Nous avons indiqué plus haut que l'industrie était de plus en plus inséparable des services. Elle l'est d'abord parce que des fonctions telles que la recherche-développement, l'ingénierie, en amont, mais aussi la logistique ou le recyclage en aval sont partie intégrante du cycle industriel. Elle l'est ensuite parce que les phénomènes d'externalisation – visant notamment à tirer vers le bas les garanties collectives des salariés et à fragiliser l'emploi – ont conduit à classer statistiquement dans les services des fonctions précédemment intégrées : services informatiques, maintenance, nettoyage. Elle l'est enfin autour d'un phénomène montant : celui de l'importance grandissante de l'usage dans les stratégies clientèles. Cela se manifeste de manière exponentielle : les fabricants de pneus vendent désormais des kilomètres de roulement à des entreprises de transports ; avec le développement des formules de locations l'industrie automobile, l'aéronautique prennent le même chemin ; aujourd'hui, dans la plupart des cas, un téléphone mobile n'est que le support d'un abonnement. Cette approche qui intègre les nouveaux modes d'usage des objets : colocations, locations, échanges, partages, reventes, etc., est désignée sous le vocable d'« économie de fonctionnalité ». Plus profondément, cette imbrication grandissante de l'industrie et des services manifeste l'émergence d'un nouveau système productif.

Une nouvelle conception des échanges mondiaux

Avec la révolution informationnelle, ce qui tend à prédominer dans la création de richesses, ce sont les informations, comme la R & D pour la production, la formation pour le travail, les données et l'accès aux données avec, en outre, la progression considérable des services. Cela tend à bouleverser la logique même des échanges, avec le partage possible des « coûts informationnels ». En effet, à la différence d'une machine-outil qui est obligatoirement localisée dans un seul endroit, une information peut être partagée indéfiniment, à l'échelle mondiale. Dans ces conditions, plus on développerait la capacité de chacune et chacun à utiliser toutes les informations, en le formant tout au long de la vie et en l'équipant toujours mieux, et plus on pourrait partager les coûts de production de ces informations sur une échelle étendue.

Ainsi, un nouveau modèle économique est en gestation dans lequel on diminuerait les coûts unitaires en développant toutes les capacités humaines. Cependant, avec la mondialisation capitaliste, sous la pression des capitaux financiers transnationaux, cette tendance à la prédominance des informations et de leur partage a été récupérée par les privatisations et l'expansion formidable des groupes monopolistes multinationaux. Ceux-ci, en effet, peuvent partager les coûts de R & D à l'intérieur des réseaux planétaires de domination qu'ils se constituent en multipliant les opérations de fusions et acquisitions. Ils peuvent ainsi partager bien davantage que ne peuvent le faire des entreprises publiques purement nationales. Ces multinationales utilisent

le marché financier pour les prises de contrôle, le financement, la valorisation des actifs informationnels ou immatériels. Elles visent la maîtrise des marchés et la protection de leurs surprofits. [...] Aussi, à l'opposé des partages généralisés pour développer les capacités humaines, devenus possibles en s'émancipant de la domination des marchés, les entreprises multinationales tendent au contraire à mettre en concurrence les salariés du monde entier en détruisant des emplois, en refoulant les exigences nouvelles de formation, pour la rentabilité financière de leurs capitaux. Elles développent ainsi la guerre économique mondiale, accentuent l'insuffisance des débouchés et la dictature des marchés financiers. D'où le défi de faire émerger une organisation nouvelle de partages des coûts à l'échelle mondiale, en établissant des coopérations étroites entre entreprises publiques au plan international, et cela dans la perspective de services et biens communs de l'humanité. C'est dans cette logique d'ensemble que s'intègre l'objectif de relocalisation en coopération des productions qui est de plus en plus au cœur des débats faute d'être encore au cœur des réalités. Cette démarche ouvre des perspectives nouvelles pour un modèle productif rapprochant les lieux de production des lieux de consommation au plus grand bénéfice des territoires et des populations concernés. [...]

Filières stratégiques, nœuds technologiques et « systèmes productifs »

Il est tout d'abord indispensable de raisonner en matière de développement de filières stratégiques. Cette approche permet, en effet, d'ouvrir des perspectives de long terme à des entreprises appartenant à des professions différentes, mais coopérant sur des projets communs. À titre d'illustration de cette démarche, rappelons que l'irruption des écrans plats pour les téléviseurs n'a été possible que par la coordination des efforts et des découvertes dans des domaines tels que les semi-conducteurs, la connectique, l'industrie du verre, les nanotechnologies. Des « branches » différentes, une même filière. En France, une vingtaine de filières structurantes peuvent être identifiées, de l'aérospatiale à la pharmacie en passant par l'agroalimentaire, l'automobile, les transports urbains et ferroviaires, la navale, les richesses marines, les outils de la communication et le big data, le bâtiment, la rénovation thermique des logements ou encore l'énergie. Nous récusons la thèse selon laquelle il faudrait sacrifier des industries qualifiées trop rapidement d'obsolètes pour se concentrer sur les seules industries d'avenir (le numérique...). En réalité, la révolution technologique s'applique partout. De surcroît, la transformation profonde du modèle productif en cours est de nature à donner à toutes de nouvelles perspectives. En fait, nous devons favoriser l'émergence de « systèmes productifs » organisant l'articulation d'acteurs appartenant à des filières différentes. L'avenir sur lequel cela débouchera sera conditionné par le rapport de forces que les acteurs de la transformation sociale seront en capacité d'impulser entre les investissements dans les hommes et l'accumulation financière.

Une précision de taille est également incontournable... L'intégration des exigences écologiques à notre appareil industriel ne peut se limiter au simple « verdissement » de méthodes ou d'objectifs de production et de rentabilité qui resteraient inchangés pour l'essentiel (ce qu'on appelle le capitalisme vert). L'enjeu est bien d'ouvrir à l'industrie des perspectives de transformations de son fonctionnement, de productions nouvelles, de croissance alternative et durable ainsi que de création d'emplois.



Sylvain Delaître, ancien chercheur chez Thomson, membre du collectif CGT Thales, collectif Recherche, représentant CGT au comité stratégique sur la cybersécurité. Filière industrielle santé (imagerie médicale). Défense et sécurité.



Dominique Ghaleb, ex-administrateur salarié du CEA, coanimateur du collectif confédéral Recherche, représentant de la CGT au CNESER.

Table ronde

Quelles relations entre la recherche et l'industrie ?

Pour ce dossier, quatre syndicalistes ont échangé leurs analyses et leurs expériences. Nous les en remercions vivement.

Quel diagnostic portez-vous quant aux relations entre l'industrie et la recherche en France ?

Dominique Ghaleb

Le paysage de la recherche n'est pas reluisant. Une recherche publique, insuffisamment financée et pilotée sur le court terme ; des interfaces de transfert coûteuses et inefficaces ; un tissu industriel frileux et qui n'investit pas dans la recherche. Les grands groupes ont des stratégies financières qui considèrent la recherche comme une charge qu'il faut minimiser.

Sylviane Lejeune

On vit un déclin conjoint de l'industrie et de la recherche. La crise sanitaire a révélé les défaillances de production dans des domaines vitaux. Au même moment, une étude du cabinet Syndex montre que les grands groupes, loin d'utiliser les aides publiques pour consolider le potentiel productif, ont multiplié les « plans de sauvegarde de l'emploi » et les « plans de départs volontaires ». Ces suppressions d'emplois ont pour trait caractéristique qu'elles portent massivement sur la recherche et l'ingénierie. Sanofi n'est qu'un exemple : beaucoup de groupes réduisent leur capacité de recherche alors qu'ils bénéficient entre autres du crédit d'impôt recherche (CIR).

La France est, historiquement, une nation qui tient une place importante dans la recherche fondamentale mais cette place est en train de se perdre alors que beaucoup de pays émergents ont développé leurs propres capacités de recherche.

La recherche publique et la recherche privée sont mal financées. Les réformes successives ont réorganisé la recherche dans une orientation qui répond au coup par coup aux exigences des grands groupes. Le financement par projets et le pilotage par l'aval mettent fin à ce qui faisait la force du service public de la recherche : financer des recherches dans une vaste gamme de domaines.

Les financements sont attribués à des projets thématiques dont la sélection pose un problème de dé-

mocratie. Qui décide des priorités ? C'est flagrant avec le projet « France 2030 » d'Emmanuel Macron.

La superposition de structures et de dispositifs, tels que ceux de la valorisation de la recherche, conduit à beaucoup d'opacité. En ce qui concerne les Pôles de compétitivité, IRD (Institut de Recherche pour le développement), SATT (Sociétés d'Accélération du transfert de technologies)... , le manque de transparence des financements est générateur d'inefficacité. Leur maîtrise publique fait clairement défaut.

Il manque aussi à l'échelle nationale une instance pour définir une vision stratégique, qui puisse garantir un échange loyal de toutes les « parties prenantes », d'autant que la loi Fioraso de 2013 a fusionné le Conseil supérieur de la Recherche et de la Technologie (CSRT) avec le CNESER (Conseil supérieur de l'Enseignement supérieur et de la Recherche).

L'emploi scientifique est précarisé dans le secteur public, les capacités scientifiques sont sous-employées et ces emplois manquent clairement d'attractivité. L'industrie sous-recrute les docteurs (12 % de tous les docteurs trouvent une embauche). Cette particularité française ne s'explique pas seulement par l'existence des grandes écoles d'ingénieurs mais aussi par une réticence du patronat français.

En résumé, une industrie qui n'investit pas dans sa recherche ; un service public qui, avec le développement des financements par projet et l'abandon de la place prépondérante des crédits de base, ne permet plus le développement diversifié de la recherche et compromet les productions qui pourraient en découler.

Dans l'actualité, on a d'un côté la loi de programmation de la recherche (LPR) votée en 2020, qui prévoit 5 milliards d'euros à l'horizon 2030 pour le service public de la recherche alors qu'il en manque déjà 6 milliards pour atteindre l'objectif du 1 % du PIB de la stratégie de Lisbonne pour la seule recherche publique. Le temps parlementaire réservé à ce texte a été extrêmement court. Il ne fait que consolider des orientations déjà condamnées par la communauté scientifique.

D'un autre côté, le plan « France 2030 » affiche 30 milliards de dépenses publiques pour les « inno-

vations de rupture» et les startups et vise, en réalité, à aller encore plus loin que la LPR dans le démantèlement de la recherche publique et pour la soumettre davantage aux besoins des grands groupes. Ce n'est vraiment pas le bon chemin pour donner un avenir à l'industrie.

Sylvain Delaître

Pour les dirigeants de Thomson, l'exigence de l'actionnaire est passée de 4,5 % de rentabilité exigée du premier Thales, tel qu'il a été constitué en 1998, à 20 % aujourd'hui dans certaines filiales : c'est physiquement impossible, sauf à dépecer le potentiel de l'entreprise ! Le système bancaire peut créer de la monnaie sans limite et faire ainsi grimper les cours boursiers, mais d'un point de vue physique, exiger une rentabilité de 20 % sur de la transformation de la matière n'a pas de sens.

On nous dit que le modèle « darwinien » de la mondialisation, où les grands groupes (GAFAM) valoriseraient l'inventivité des startups, serait à imiter, qu'en pensez-vous ?

Dominique Ghaleb

Aux États-Unis, la représentativité de l'industrie a-t-elle augmenté ces dernières années en proportion du PIB ? Je ne crois pas. Il ne faut pas confondre quelques réussites avec le cas général : aux États-Unis, des secteurs entiers se sont écroulés.

L'utopie d'un avenir sans usines en Europe (la production se faisant ailleurs, en Asie), on a pu constater que cela ne fonctionne pas. La pandémie a été là pour nous le rappeler. En outre, si on ne met pas fin à la dégradation de l'amont de l'industrie, c'est-à-dire de la recherche, s'il n'y a pas de recherche amont ambitieuse, quelles que soient les aides d'État, il n'y aura pas d'innovation. Le collectif confédéral Recherche de la CGT a produit un document qui fait ce constat et avance des propositions. Le culte des startups a des effets collatéraux négatifs. En général, ce n'est pas notre industrie qui en profite. Les groupes phagocytent les résultats des startups sans avoir assumé les recherches amont et les risques du primo développement. En outre les brevets ne sont que rarement mis en œuvre du point de vue industriel sur le territoire national.

Claude Josserand

Alcatel a eu une stratégie de croissance externe au lieu de développer des produits en interne, ce qui s'est presque toujours soldé par des échecs. On ne s'approprie pas aussi facilement des technologies développées en externe. La politique d'aide aux startups ne porte pas ses fruits, et elle se fait, financièrement, au détriment de la recherche fondamentale. Le CIR est un véritable scandale.

Macron dépense beaucoup d'argent pour aider les startups avec un résultat en emplois extrêmement modeste. Malgré des contre-exemples (Moderna en est-il un ?), cela ne permet pas de véritables développements. Dans les technologies avancées, il faut des collectifs assez nombreux, des entreprises de taille au moins moyenne.

CGE-Alstom et Thomson avaient chacun un grand laboratoire de recherche. Il ne reste aujourd'hui que 200 chercheurs chez Nokia à Nozay.

Sylvain Delaître

Il faut démythifier l'idéologie de l'inventeur génial dans son garage en Californie. SpaceX, ce n'est pas un petit génie seul, il reçoit des fonds massifs de la NASA, de la DARPA... La revue *Ciel et Espace* souligne que pour développer ses moteurs Raptor (fusée « réutilisable ») SpaceX en a sacrifié soixante, à 40 millions de dollars chacun !

Autre exemple : Thales, une des dernières entreprises relativement indépendantes en Europe, passe un accord majeur avec Google pour l'indexation des données². Ce n'est pas en faisant allégeance aux GAFAM (GAFA + Microsoft + Intel) qu'on fera un *cloud* européen, comme le promet Thierry Breton, alors qu'au même moment on est en train de créer une *joint venture* avec ATOS pour le faire ! Il n'y a pas de boussole politique ni en Europe, ni au niveau du gouvernement français.

Dans les années 2000, une équipe de chercheurs du laboratoire central de Thomson avait créé un algorithme concurrent de Google pour les moteurs de recherche³. Thomson les avait encouragés à créer leur startup. Voyant que le projet était prometteur, Thales a réinternalisé la startup, et ruiné ainsi le potentiel d'innovation qu'il représentait. On n'a rien développé en France finalement. De la même façon, Thomson a été incapable de garder des chercheurs qui font autorité aujourd'hui dans l'intelligence artificielle, comme Yann Le Cun, qui, dès 1993, publiait dans la recherche interne du groupe ! Tout cela démontre l'inefficacité de la gestion de la recherche dans les grands groupes.

L'externalisation à grands frais du groupe Thomson dans les années 1990 a reflété la privatisation des industries d'armement dans toute l'Europe et ailleurs, et s'est traduite par un rétrécissement des métiers du groupe, précédemment actif dans les médical, les produits ménagers, la télévision. Un écosystème recherche-industrie, permettant de mutualiser des recherches menées dans des domaines très variés, a été perdu lorsque le groupe Thomson-Thales s'est concentré sur l'armement et la sécurité. C'est extrêmement dangereux pour la viabilité économique du groupe : on préparait ainsi des échecs mettant en jeu la vie de l'entreprise, comme l'affaire des sous-marins vendus à l'Australie. Souvenons-nous que Naval Group est aujourd'hui une « filiale » de Thales qui possède 35 % de son capital, l'État en détenant 62,25 % ! Il est beaucoup plus efficace de faire travailler un gros labo de plusieurs centaines de chercheurs sur des applications diversifiées que pour des produits en série très limitée (200 exemplaires...) comme on en fait dans l'armement en Europe.

Quelles sont les potentiels d'un renouveau de l'industrie et des services en France ?

Sylviane Lejeune

Dans le contexte de l'élection présidentielle, on a besoin de réaffirmer le lien recherche-industrie car ce sujet souffre d'un déficit de débat et d'intérêt.

Nous vivons une crise sociale très grave. De nouvelles catégories sont touchées par le chômage. La formation ne garantit plus l'emploi, elle est soumise aux exigences du patronat. L'UIMM (Union des Industries métallurgiques et minières qui repré-



Claude Josserand, ancien coordinateur groupe Nokia, animateur du collectif ingénierie de l'UGICT CGT. Rôle des ingénieurs pour la réindustrialisation.



Sylviane Lejeune, membre de la commission exécutive de l'UGICT CGT, coanimatrice du collectif confédéral Recherche, ex-conseillère du CESE.



Sylvain Delaître, ancien chercheur chez Thomson, membre du collectif CGT Thales, collectif Recherche, représentant CGT au comité stratégique sur la cybersécurité. Filière industrielle santé (imagerie médicale). Défense et sécurité.



Dominique Ghaleb, ex-administrateur salarié du CEA, coanimateur du collectif confédéral Recherche, représentant de la CGT au CNESER.

sente le patronat de la métallurgie) exige de pouvoir reclasser des ingénieurs au gré des besoins de l'employeur, y compris sur des postes non qualifiés, selon la recherche du taux de profit, et non plus dans une vision ascendante de carrière : c'est un vieux discours patronal qui entre dans les faits. Les fonctions confiées aux ingénieurs glissent de la technicité vers le management. L'emploi scientifique est sous-rémunéré. Mais si les travailleurs très qualifiés ne peuvent pas mettre en œuvre leurs capacités, il y a peu de chances pour qu'il y ait de l'emploi pour tout le monde et les entreprises n'assumeront pas leur responsabilité sociale.

Dominique Ghaleb

Nous proposons de développer les conditions d'une R & D publique ambitieuse comme base du développement productif, selon la métaphore de l'arbre et des racines. Avec des conditions de transfert qui soient mutuellement profitables, on suggère d'accroître l'investissement en propre du secteur privé dans la R & D pour relancer la réindustrialisation du pays.

Nous déplorons l'abandon du principe de grands programmes industriels tirés par une recherche ambitieuse : nucléaire, aéronautique, spatial... Les fonds publics, quand ils sont bien utilisés, drainent les capacités d'innovation et peuvent stimuler le développement, en aval, de tout un tissu industriel. Nous allons même plus loin, car certains domaines doivent être hors du marché. La création de pôles publics est aussi une voie qu'il faut emprunter. En particulier dans l'énergie dont le développement est loin d'être optimum sous l'emprise du marché car il n'y aura pas de réindustrialisation sans énergie abondante et peu chère.

Claude Josserand

Il faut de la recherche fondamentale mais aussi de la recherche appliquée.

La maîtrise des composants est stratégique : composants électroniques mais aussi fibre optique non fabriquée en France.

Il faudrait une volonté européenne pour recréer une vraie industrie des composants électroniques, « de la silice aux applications » en passant par les réseaux de télécommunication. Les GAFAM s'appuient sur des réseaux de télécom qu'ils n'ont absolument pas financés. Il faut trouver un moyen de les mettre à contribution pour la construction des réseaux.

Sylvain Delaître

L'Europe qui fait 20 % de la recherche en high tech, y compris les composants, ne produit plus que 7 % des composants dans le monde, et on découvre aujourd'hui que Taiwan (TSMC) exporte 40 à 50 % des produits électroniques du monde⁴. Tout cela se tient. Si on veut un *cloud* européen, on ne peut pas dépendre d'Intel ou de Huawei, il faut donc conserver au moins STMicroelectronics et une ou deux fondries en Europe.

Aux États-Unis, sur des niches stratégiques, les groupes réinternalisent les composants critiques : Intel, Apple réinternalisent l'ensemble des composants critiques. Mais c'est presque impossible à faire comprendre en Europe. Pour reconstruire une industrie cohérente, il faut commencer par faire un inventaire de ce qui reste, « chefs-d'œuvre en péril » comme STMicroelectronics (dont les actionnaires

ont imposé qu'elle ne développe pas la dernière génération de puces : nous descendons quand des émergents montent en technologie).

De nouveaux services sont à développer pour développer l'industrie, mais en réponse aux besoins sociaux. Pour la transition énergétique, on a besoin de connaissances scientifiques fondamentales et pluridisciplinaires.

On a connu des expériences positives chez Thomson lorsqu'à la fin de la Guerre froide l'État a cessé de financer les composants civils de la recherche militaire, et qu'il a fallu reconverter toute une partie de l'industrie d'armement. Le groupe a lancé un concours d'idées interne qui a donné des résultats pertinents : 400 propositions, une vingtaine de projets engagés (l'un d'eux a par exemple débouché sur les radars de recul sur les voitures), même si l'emploi a été transféré dans une filiale allemande. C'est l'avantage d'avoir un portefeuille large de recherches. Un autre exemple historique est celui du traitement militaire du signal, exploité aujourd'hui dans la tomographie médicale.

En 2012, ce qui restait de l'imagerie médicale de Thales (les détecteurs ultrasensibles de rayons X) après la vente de la CGR en 1987 – la filiale Trixell à Grenoble – était condamné. Aujourd'hui, la situation a complètement changé : on est passé d'un combat défensif à un combat offensif. Au comité stratégique de filière Dispositifs et systèmes médicaux, à la suite d'un intense travail syndical de la CGT, le ministre envisage de refaire une plateforme ouverte associant industriels, médecins, soignants pour définir avec les usagers de quel type de radiologie on a besoin. Les deux établissements concernés de Thales sont à Grenoble, site favorable pour la qualité de ses activités de recherche. Il faudra bien sûr affronter la logique de rentabilité du groupe Thales, et nous argumentons en disant que ce développement ouvert de productions co-élaborées avec leurs usagers coûtera moins cher aux hôpitaux que d'acheter des appareils étrangers sur catalogue, et répondra mieux aux besoins de santé. Le défi est désormais de ne pas laisser les managers et ingénieurs décider seuls. Il faut une démocratie dans les laboratoires et dans le développement. Ce n'est pas gagné. L'enjeu, c'est le budget de la Sécurité sociale et la balance commerciale de la France.

Quels moyens d'action de l'État, de la société, des citoyens pour imposer une autre logique ?

Dominique Ghaleb

On sait dans l'ensemble où sont les forces et les faiblesses mais ce qui manque c'est une stratégie. Les domaines stratégiques à développer incluent la réponse aux besoins sociaux.

D'autre part, on peut avoir une entreprise performante mais elle aura tendance, pour des raisons de stratégie financière, capitaliste, à délocaliser vers les pays où la main-d'œuvre est moins chère. Comment imposer une autre logique ? Il faut des taxes, des taxes écologiques. Pour les secteurs stratégiques, l'État doit mettre la main à la poche. Pas sous forme de CIR, que les grands groupes utilisent comme un pur et simple moyen d'optimisation fiscale, mais l'action de l'État peut amorcer et drainer un tissu industriel. On a eu des succès dans le passé, il faut dire comment on développe l'industrie sur le territoire.

Il existe bien un Conseil stratégique de la Recherche en France. Toutefois il est si peu utilisé et c'est une instance qui est loin d'être exemplaire en matière démocratique. Pourtant il bien des reprises la CGT a demandé la présence, au sein de ce conseil, de représentants des salariés et de la société civile avec de réels pouvoirs d'intervention. En parallèle nous considérons qu'il faut donner des pouvoirs aux salariés pour influencer sur les décisions stratégiques des organismes de recherche et des entreprises.

Cela pose aussitôt une question : comment pratiquer la démocratisation des savoirs et des choix ? Comment amener tout le monde à discuter des grandes orientations de la recherche ? Cela nécessite de former les gens, de les préparer, de débattre de façon ouverte pour prévenir les technophobies.

Claude Josserand

Souvent les salariés, la tête dans le guidon, ont du mal à s'extraire de la pression de la rentabilité. Au-delà des seuls salariés à l'intérieur des entreprises, la dimension des territoires est importante. Les élus locaux ont souvent des réflexions d'autant plus utiles qu'ils connaissent bien leur territoire : convergence salariés, usagers, citoyens... pour permettre aux gens de vivre dans leur région – avec le développement d'emplois issus de la R & D.

En matière de planification, les comités stratégiques de filière sont capables de rédiger des rapports intéressants mais qui n'aboutissent à rien de concret. Il faut des pouvoirs des salariés et des citoyens sur les stratégies des groupes. Aujourd'hui, la priorité devrait être à la transition écologique. On peut y créer des emplois utiles, en relocalisant des activités. En ce moment, le coût des transports explose à cause de la pénurie de containers : un moyen de taxer les importations et de freiner les délocalisations ? L'empreinte carbone de l'économie française est exportée alors qu'il faudrait produire des produits écoresponsables.

Sylviane Lejeune

Alors que la recherche a besoin de temps long, tout est fait, au nom de l'« innovation de rupture » comme si elle n'avait pas besoin d'un socle fort, pour nous imposer une gestion à court terme qui échappe à la population et aux salariés. Les instances de concertations sont dévoyées, trop souvent réduites à un rôle de chambres d'enregistrement. Des choses y sont dites et analysées mais jamais prises en compte. Le Conseil stratégique de la Recherche quant à lui ne se réunit pas !

Il y a besoin d'imposer la possibilité de faire des choix décidés démocratiquement sur des sujets qui déterminent notre vie ensemble. C'est la force et l'importance de la proposition de Conférences pour l'emploi, la formation et la transformation productive et écologique à tous les échelons.

Dominique Ghaleb

Pour les domaines qui doivent échapper aux lois du marché, nous demandons la constitution de pôles publics. Toutefois sur cet aspect, en s'inspirant des travaux menés par fédération Mines-Energie de la CGT, nous ne demandons pas la nationalisation complète et immédiate de tout le secteur. Nous préconisons un pôle public avec une stratégie publique qui s'impose à l'ensemble des entreprises

du secteur, en liaison avec un secteur financier à caractère public, avec en perspective la nationalisation du secteur avec le temps. Un pôle public a pour vocation de définir une stratégie publique avec une maîtrise publique et démocratique, des droits d'intervention et de décision des salariés.

Sylviane Lejeune

L'idée de pôles publics de l'énergie, de la santé monte de façon assez nouvelle dans la CGT.

Une transformation productive et écologique exigera d'énormes moyens financiers. Où les trouver ?

Claude Josserand

Le CIR, c'est plus de 7 milliards, presque autant que les fonds consacrés à la recherche publique. Mais il pose – c'est le moins qu'on puisse dire – une vraie question d'efficacité. Ce sont les plus grosses boîtes qui en profitent, et non les PME comme annoncé, et pas celles qui innovent le plus ! Chez Nokia, l'argent du CIR remonte directement à la maison mère et ne bénéficie pas à la R & D en France : Nokia est en train de réaliser un plan de suppressions de 1 000 emplois d'ingénieurs en R & D alors qu'il perçoit chaque année 70 millions d'euros de CIR !

On ne rejette pas un financement public d'entreprises privées mais à condition qu'il soit un levier, avec des contreparties en termes d'emplois créés en aval, y compris pour aider des PME à se développer. Il faudrait que les aides soient ciblées sur des projets précis, dont l'utilité soit validée par un vrai débat, pas comme la 5G, imposée d'en haut sans débat. Et il faut un contrôle sur l'utilisation réelle des fonds.

Il faut assécher le rôle de la Bourse, grâce à des banques qui jouent vraiment leur rôle. Quand Alcatel était en difficulté, les banques prêtaient à 8 %, au point que le groupe a dû mettre ses brevets en gage chez Goldman Sachs.

Une suggestion : Alcatel devenu Nokia a touché 500 millions d'euros de CIR en 8 ans. Si cette somme avait été mise en prise de capital, l'État aurait eu 20 % d'Alcatel, soit plus de 5 %, ce qui lui donnerait un poids prépondérant dans les décisions Nokia actuel. L'État finlandais a pris 5 % dans Nokia, ce qui en fait le premier actionnaire. C'est un moyen d'action, étant donné que dans des groupes internationaux, nationaliser seulement la partie nationale n'a pas forcément de sens.

Dominique Ghaleb

Faire jouer un autre rôle aux banques est une voie à suivre pour pousser le monde économique à investir dans la recherche. au collectif confédéral de la recherche CGT, on a retenu deux axes : création d'un secteur financier à caractère public et obligation imposée aux banques de prêter à taux très faibles pour la recherche. Cela suppose des réformes économiques. On continue à réfléchir à ces deux aspects mais ils nous ont paru importants.

1. Podcast de *Ciel & Espace*, avril 2021.

2. <<https://www.usinenouvelle.com/article/l-accord-thales-google-dans-le-cloud-provoque-des-remous-dans-le-numerique-francais.N1147697>>.

3. Projet CORAIL-Dialnet : <unirioja.es>.

4. Certaines statistiques donnent 60 % des puces mondiales !



Claude Josserand,
ancien coordinateur
groupe Nokia, animateur
du collectif ingénierie
de l'UGICT CGT. Rôle
des ingénieurs pour la
réindustrialisation.



Sylviane Lejeune,
membre de la
commission exécutive
de l'UGICT CGT,
coanimatrice du collectif
confédéral Recherche,
ex-conseillère du CESE.

IV.

L'État au service de l'internationalisation du capital

Gilles Mercier,
chargé de recherche Hors Classe Inserm.

Lise Caron,
chargée de recherche Hors Classe CNRS.

Derrière les stratégies néolibérales d'insertion dans la mondialisation capitaliste, l'État national est plus que jamais au service du capital.

Entre 2002 et 2018, la France a perdu près de 40 % de ses entreprises industrielles. La part de la valeur ajoutée manufacturière française dans celle de la zone euro s'est contractée de 4,2 points (rapport Rexecode). Le secteur industriel français comptait 4 551 000 emplois salariés en 1989, il n'en comptait plus que 3 180 000 en 2017 soit une diminution de 30 %. La part de l'industrie manufacturière représenterait seulement 10,2 % du PIB (données 2016) contre 20,6 % en Allemagne, 15 % en Italie et 14 % en Espagne. La balance commerciale est de plus en plus déficitaire depuis le début des années 2000, l'écart entre nos exportations et nos importations ne cessant de croître. Hormis quelques créneaux, l'aviation, la pharmacie et le luxe, la France est devenue un pays de production de moyenne gamme. Pour pouvoir vendre leurs productions de moyenne gamme, les industriels français ont délocalisé leurs usines dans les pays où le prix de la force de travail est particulièrement bas et les syndicats quasi inexistantes ou muselés. La bourgeoisie française a choisi de produire à l'étranger en abandonnant les productions nationales.

Les pays capitalistes les plus puissants sont ceux qui défendent le plus leur base nationale. Ce qui n'est pas le cas de la France. Ce qui crée une dépendance de notre pays envers les marchés internationaux. L'acceptation d'une dépendance envers les puissances capitalistes dominantes fait partie des traditions de la bourgeoisie française. Rappelons le rachat, entériné par le gouvernement, d'Alcatel par l'américain Lucent en 2006 et la vente du nouvel ensemble à Nokia en 2015 pour 15 milliards d'euros. Il ne reste que quatre PME en France dans le domaine si stratégique des télécoms. Alors que le chinois Huawei construit sa première usine hors de Chine en... Alsace! Rappelons la vente scandaleuse d'Alstom Énergie à son concurrent US, General Electric pour 12,5 milliards d'euros, celle du parapétrolier Technip à l'américain FMC pour 8 milliards d'euros et encore celle du cimentier Lafarge au suisse Holcim pour 19 milliards d'euros!

Devant l'effacement de l'industrie française, le gouvernement a créé en 2013 le Conseil national de l'industrie (CNI) qui faisait suite à la conférence nationale de l'industrie de 2010. Son mandat est d'assurer la reconquête industrielle de la France en favorisant l'émergence de filières (<[\[www.conseil-national-industrie.gouv.fr\]\(https://www.conseil-national-industrie.gouv.fr\)>\); et en 2018 le Conseil de l'Innovation qui doit fixer les priorités stratégiques de la politique d'innovation française \(<<https://www.gouvernement.fr/le-conseil-de-l-innovation>>\).](https://</p>
</div>
<div data-bbox=)

Le Conseil national de l'Industrie

Le CNI est doté d'un comité exécutif présidé par le Premier ministre. Ses membres sont les PDG des grands groupes, les représentants des différentes collectivités territoriales, les dirigeants d'établissements financiers publics, les dirigeants d'organismes nationaux de recherche, d'universités, des dirigeants d'organisations syndicales patronales et de salariés, d'association écologistes (<https://www.conseil-national-industrie.gouv.fr/files_cni/files/cni/composition_du_cni.pdf>).

Le CNI est organisé en 18 comités de filières stratégiques : agroalimentaire, aéronautique, automobile-bois, chimie et matériaux, construction-eau, électronique, ferroviaire, infrastructures du numérique, mer, mines et métallurgie, mode et luxe, nouveaux systèmes énergétiques, nucléaire, santé, sécurité, transformation et valorisation des déchets. À cela s'ajoute le Conseil national de l'industrie numérique et le Conseil national de l'industrie internationale. Le premier a pour but d'accélérer le développement numérique du tissu industriel français. Quant au second, son but est d'accroître l'internationalisation des entreprises françaises. L'ambition du CNI qui se réunit tous les trois mois est de co-construire avec l'ensemble de ses membres (État central, collectivités territoriales, patronat, organisations syndicales) la politique industrielle de la France.

Des contrats de filières 2018-2022 ont été élaborés et validés par le conseil exécutif, qui ont donné lieu à des appels à projets nationaux et régionaux!

Le CNI a rédigé 10 recommandations pour réussir la « nouvelle révolution industrielle » qui constituent ses lignes directrices.

1. « Développer les collaborations entre les entreprises industrielles et l'État, les régions, le Conseil national de l'Industrie... » Nous pouvons faire confiance à l'État central et déconcentré pour être aux petits soins pour les groupes privés.

2. « Comme la compétitivité est insuffisante, le parc industriel étant en partie obsolète » (ceux qui dirigent les

entreprises n'ont visiblement aucune responsabilité!), le CNI recommande d'étudier le différentiel d'investissements avec les pays étrangers!

3. «Faciliter l'accès des entreprises et particulièrement des TPE, PME, et ETI aux financements des investissements.» Les grands groupes n'ont aucune difficulté pour financer leur développement à l'étranger grâce aux marchés financiers auxquels les PME, ETI n'ont pas accès. Les conditions de crédit que leur imposent les banques pèsent sur leur rentabilité et limitent leurs investissements et les contraignent à être les sous-traitants des grands industriels. Les PME et ETI sont avant tout considérées par l'État comme des gisements de compétences pour les grands groupes, comme par exemple dans les pôles de compétitivité. Les aides gouvernementales sans contreparties profitent essentiellement à ces groupes, en se substituant à leurs investissements.

4. «Repenser la localisation des investissements et chercher à développer l'activité en France.» On croit rêver! Parlons de Sanofi qui n'a pas cessé de fermer ses centres de recherche en France, pour les établir à Boston, aux USA, et racheter des «startup» et des entreprises de Biotechnologie. Combien de sociétés fictives ont été créées par les grands groupes industriels et bancaires dans les paradis fiscaux?

5. «Avoir une stratégie collective de développement des compétences et des qualifications.» La qualification fait référence à un diplôme et donc à une grille de salaires. Le patronat préfère l'employabilité, c'est-à-dire l'adaptation stricte à un poste de travail, ce qui lui permet d'individualiser les rémunérations en mettant en concurrence les salariés. Avec la politique de déflation salariale, le patronat tire les qualifications vers le bas. Or, la qualité de la production dépend avant tout de la qualification des salariés. Les pays qui s'en sortent le mieux ne sont pas ceux qui ont fait le plus de déflation salariale et qui ont déqualifié le plus leurs salariés.

6. «La transformation de l'industrie renforce le besoin de dialogue étroit et constructif entre tous les partenaires.» Au

nom du dialogue social, intégrons les salariés par le biais de leurs organisations syndicales à la politique du pouvoir au nom de la cause commune nationale de l'industrialisation!

7. «Une démarche de convergence fiscale, sociale et réglementaire est indispensable.» Mais l'Europe c'est la concurrence entre États pour l'attraction des capitaux, par la défiscalisation, la déflation salariale! C'est la concurrence «libre et non faussée» généralisée qui passe par le démantèlement de tous les monopoles nationaux, par la casse des statuts et conventions collectives de tout ce qui entrave la liberté de mouvements du capital.

8. «Assurer une transition écologique et énergétique compatible avec la transformation et la compétitivité de l'industrie française notamment via un prix compétitif de l'énergie et des objectifs de transition énergétique ambitieux et adaptés.» C'est la tarte à la crème! La transition écologique est un «terme valise» consensuel dans l'air du temps. La transition énergétique ça c'est du concret! Elle consiste à réduire considérablement la part du nucléaire au profit d'une production énergétique aléatoire qui au nom de la défense du climat dérégule le système de production et de distribution de l'électricité. Elle est à l'image du système capitaliste qui est celui de l'anarchie économique. Pour protéger le climat, il faudrait ne plus avoir recours ou presque aux énergies fossiles. Mais pendant ce temps les tensions internationales s'aggravent pour... l'appropriation des ressources énergétiques fossiles et minières. Les dépenses militaires n'ont jamais été aussi importantes (malgré la pandémie), dépenses consacrées à la conception et la production d'armes qui ne fonctionnent pas aux énergies renouvelables!

9. «Mener systématiquement des évaluations des politiques publiques et des dispositifs mis en place» afin que «les aides publiques aient bien un effet positif sur l'activité industrielle, l'emploi, l'investissement et la recherche en France.» Chiche! 11 % du PIB est consacré à des aides diverses aux entreprises (aides directes, crédit d'impôts...). Ces aides ne modifient pas les critères de gestion capitaliste des entreprises. Elles ne servent qu'à accroître les profits



des entreprises en se substituant à l'investissement privé ou en diminuant son taux d'imposition.

TO. « Il est impératif que l'UE obtienne de nos principaux partenaires commerciaux une réciprocité dans les échanges et sache défendre l'intérêt de l'industrie européenne quand cela est nécessaire... ». « Le couple franco-allemand doit jouer un rôle moteur ».

Le capitalisme, c'est la loi du plus fort ! Le contenu des accords commerciaux traduit les rapports de puissance économique et politique entre signataires. L'Europe n'est pas une puissance politique, puisqu'il n'y a pas d'État fédéral européen, les intérêts diplomatiques des États de l'UE sont très divergents. Ce que l'on appelle la diplomatie européenne est le point moyen de ces intérêts divergents. Il n'y a pas d'industrie européenne, c'est-à-dire de politique européenne de l'industrie, puisque le maître mot de notre société est la concurrence. N'est-ce pas la concurrence qui rend si difficile la mise en œuvre du programme du futur avion de combat européen ? Le partage des tâches et de la propriété intellectuelle a fait l'objet de tractations acharnées entre les industriels (Dassault, Airbus Défense and Space, Safran, MTU, ITP) et les ministres français, allemand et espagnol. Le rachat par l'italien Fincantieri des chantiers navals de l'Atlantique est finalement tombé à l'eau pour des raisons stratégiques (transfert de technologies civiles et militaires).

L'ambition de créer des filières se heurte à la nature même du système capitaliste basé sur la concurrence, concurrence exacerbée par la chute de l'activité économique résultant de la pandémie. Que devient le comité de filière « construction-eau » du CNI avec la tentative d'OPA hostile de Veolia sur Suez ? Les divergences stratégiques sont telles au sein des groupes que les dirigeants n'hésitent plus à s'attaquer en justice. Le monde capitaliste est celui de la violence, tous les coups sont permis ! Que devient le contrat de filière nucléaire avec l'objectif de réduire la part du nucléaire dans la production d'électricité à 50 % ! Les groupes ne raisonnent plus qu'en termes de créneaux en se délestant des activités jugées insuffisamment rentables, celles dont le taux de profit est inférieur au taux de profit moyen. Les conseils stratégiques de filière viennent à la rescousse des groupes privés pour que l'État finance leurs prises de risques sur les marchés émergents afin d'enregistrer plus de profit à moindres frais. Pour cela, l'État met à leur disposition des financements publics, des sites de production, PME, ETI en sous-traitance, des plateformes technologiques, et de la formation pour avoir le personnel adapté à un poste de travail.

Le gouvernement avait l'occasion de créer un champion national de la production de bouteilles d'oxygène pour les hôpitaux et les services de secours avec la décision de ses dirigeants de fermer Luxfer la dernière entreprise d'Europe continentale de fabrication de ces bouteilles. Il a laissé faire. On ne s'attaque pas au choix du capital, même en pleine pandémie !

Pour réindustrialiser la France, il faut s'attaquer à la gestion capitaliste des entreprises, ce qui bien entendu n'est pas le but du CNI qui est d'accompagner les choix stratégiques des grands groupes.

Le Conseil national de l'innovation

Le Conseil de l'innovation est composé de 6 ministres, des dirigeants de l'ANR et de la Banque publique d'investissement ainsi que de 6 dirigeants d'entreprises.

Les priorités stratégiques en matière d'innovation ont été définies par un rapport intitulé « Faire de la France une économie de rupture technologique : soutenir les marchés émergents enjeux de la compétitivité », co-écrit par des

dirigeants d'entreprise, des experts (économistes, le PDG du CNRS, des dirigeants d'organisations syndicales et environnementales) (<https://www.economie.gouv.fr/files/Rapport_college_experts_06_02.pdf>).

Ce rapport définit précisément la stratégie de la politique industrielle du gouvernement. Il ne s'agit pas de réindustrialiser la France, mais d'aider les multinationales à base française à se positionner sur quelques créneaux à forts enjeux technologiques en profitant de la compétence de la recherche publique et en bénéficiant des aides à fonds perdus de l'État.

Pour les rapporteurs, le fort recul industriel n'est pas dû aux stratégies de profit des entreprises mais... à l'insuffisance des liens entre recherche publique et recherche privée. Ainsi pour les rédacteurs, dont le PDG du CNRS, il faut aligner la proportion des chercheurs du public dans les différentes disciplines avec celle de la recherche privée. Ce différentiel limiterait l'effort de R & D des entreprises et serait la cause de la mauvaise place de la France en matière de R & D. Pourtant les 20 % de chercheurs du public spécialisés en biologie n'ont pas empêché Sanofi de fermer ses centres de recherche en France pour les relocaliser à Boston.

Il est vrai que pour le capital la R & D est une dépense. D'où la nécessité de faire assurer une partie de plus en plus grande de R & D par la recherche publique, restreignant la recherche fondamentale à quelques niches. Ce n'est pas pour rien que le PDG du plus grand organisme de recherche publique, le CNRS, participe au conseil national de l'industrie et à celui de l'innovation. Pour le pouvoir politique, le rôle de la recherche publique doit constituer avant tout une source de profit pour le capital.

C'est pour cette raison que le rapport raisonne en termes de marché et non d'enjeux des connaissances. Et, pour bien identifier les marchés, les rapporteurs se sont adjoints le cabinet de conseil en stratégie Roland Berger.

Le rapport reconnaît que l'aide à la R & D des entreprises est en hausse constante comme le montre entre autres le Crédit d'impôt recherche, qui se monte à 6,2 milliards d'euros, et auquel il faut ajouter une kyrielle de dispositifs d'aides à l'innovation. La France est aujourd'hui un des pays ayant le taux de soutien à la R & D le plus élevé du monde (0,42 % du PIB). Pour le rapport, ces aides sont trop horizontales et non ciblées. Il faut changer de doctrines et cibler les aides sur des domaines stratégiques.

Le rapport a sélectionné 10 marchés émergents prioritaires demandant des moyens financiers conséquents de l'État à très court terme afin d'accélérer leur développement pour permettre aux entreprises à base française d'acquérir un avantage compétitif. À côté de ces marchés prioritaires, 12 autres marchés ont été identifiés comme étant moins stratégiques. La sélection de ces marchés a porté sur leur taille, la valeur ajoutée potentielle, la capacité des entreprises françaises à se positionner et les enjeux de souveraineté.

Il s'agit d'aider les groupes à base française à prendre des positions de monopole sur des créneaux du marché mondial – qu'importe que cela se fasse au détriment de la croissance du marché intérieur et des capacités nationales. Les 10 marchés prioritaires sont 1) agriculture de précision et agro-équipements 2) alimentation durable pour la santé 3) biocontrôle animal et végétal 4) santé et bien-être (4-1 santé numérique, 4-2 biothérapie et bioproduction de thérapies innovantes) 5) protection de l'environnement et transition énergétique (5-1 l'hydrogène pour les systèmes énergétiques, 5-2 décarbonisation de l'industrie) 6) nouvelles générations durables de matériaux composites « hautes performance », 7) répondre au défi de la souveraineté dans le numérique (7-1 la technologie du quantique, 7-2 la cybersécurité).

Les 12 autres marchés sont 1) les carburants durables 2) les infrastructures de stockage et de traitement de données 3) l'éolien en mer 4) le photovoltaïque 5) le bâtiment innovant 6) le recyclage des matériaux de construction 7) le recyclage et la valorisation des déchets 8) les produits biosourcés 9) l'*e-learning* et ed-tech 10) la fabrication additive 11) les batteries pour véhicules électriques 12) la microélectronique *hardware* et *software* pour l'IA embarquée.

La bourgeoisie française a lâché depuis longtemps le marché intérieur et donné la priorité à l'internationalisation du capital en priorisant les investissements à l'étranger. Mais en affaiblissant sa base nationale elle affaiblit sa puissance économique et son autorité internationale. Plus un groupe s'internationalise au détriment de sa base nationale plus il se fragilise en devenant la cible de groupes concurrents. La moitié du capital des entreprises du CAC 40 est aux mains d'investisseurs étrangers, essentiellement anglo-saxons qui jouent un rôle de plus en plus important dans la stratégie des groupes comme l'a montré l'éviction du PDG de Danone pour rentabilité insuffisante. Les fermetures d'entreprises détruisent du capital productif qui est transformé en ressources financières utilisées pour les délocalisations ou les investissements financiers spéculatifs. Ce que l'on ne produit plus doit être importé au détriment de la balance commerciale. Ce qui contribue à réduire les ressources financières de l'État et accroît l'austérité ce qui réduit encore plus le marché intérieur et incite encore plus les entreprises à s'internationaliser en priorisant les marchés qu'elles jugent rentables.

Dans le courant de la période 1970-1990, la bourgeoisie a liquidé le capitalisme monopoliste d'État au profit du capitalisme financier monopoliste mondialisé. Le rôle de l'État central et déconcentré est d'épauler les grands groupes en mettant son appareil administratif et financier au service

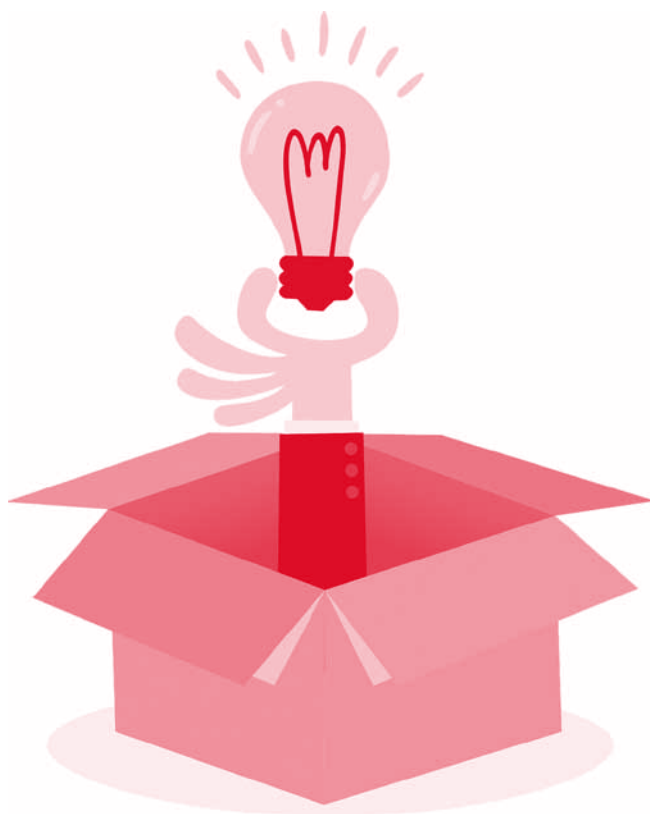
de leur expansion internationale et de leurs politiques de créneaux.

Il n'y a pas d'État stratège, dans une économie capitaliste mondialisée où les groupes capitalistes se font concurrence par la purge du capital excédentaire, par des opérations incessantes de délocalisations-relocalisations. À moins... de changer la nature de classe de l'État et la nature des entreprises! Le Conseil national de l'industrie et celui de l'innovation n'ont pas pour but de faire de la France une puissance industrielle mais d'aider les groupes à base française à conquérir des positions à l'international sur les créneaux qui auront été définis.

Dans la société capitaliste, ce sont les entreprises qui décident quoi produire en fonction de leur stratégie de profit en se concurrençant les unes les autres. C'est un monde anarchique en déstabilisation permanente.

La nature de classe de l'État et la propriété des grands moyens de production et d'échange est toujours un enjeu de classe. La propriété du capital détermine le pouvoir de direction. Il n'est pas possible de changer la finalité de gestion des entreprises en laissant les capitalistes à leur fête. C'est la condition *sine qua non* mais comme nous l'avons vu en 1981, elle n'est pas suffisante. Les sociétés nationalisées ont été gérées avec les mêmes critères que celles du privé.

Pour que les groupes industriels servent l'intérêt de la Nation c'est-à-dire à autre chose qu'à faire du profit pour accroître le patrimoine de leurs propriétaires, il faut que le mouvement de lutte s'intéresse non seulement à la production et à la gestion des entreprises, mais aussi à l'État central et déconcentré. Car la culture de la rentabilité n'est pas seulement celle des patrons, elle est aussi celle de l'État central et des collectivités territoriales. Ce qui pose comme pour les entreprises, l'enjeu de l'appropriation de l'État central et déconcentré par le monde du travail.



V.

La renaissance de l'industrie française sera écologique, sociale et démocratique ou ne sera pas

Gabriel Colletis,
professeur agrégé de Sciences économiques à
l'université de Toulouse 1 et membre du conseil
d'administration de l'Association française d'Éco-
nomie politique

Contrairement à ce que prétend faire le gouvernement, un nouveau développement de l'industrie, écologique et socialement efficace, requiert des changements profonds dans les pouvoirs au sein des entreprises et dans les critères qui guident leurs choix d'investissements.

La crise sanitaire a cruellement mis en évidence les conséquences de la faillite de l'industrie française. Au-delà des pertes d'emplois massives liées à la désindustrialisation, de la fragilisation de nombre de territoires de notre pays, de l'extrême dépendance désormais de la production comme de la consommation aux importations (qu'il s'agisse des machines et des consommations intermédiaires dont les entreprises ont besoin pour produire ou des biens durables consommés par les ménages), le déclin de l'industrie française a amplifié les conséquences catastrophiques de certains choix opérés en matière sanitaire¹. Il ne fait nul doute que l'absence prolongée de masques produits en France, de gel hydroalcoolique, de blouses, de respirateurs, de principes actifs entrants dans la fabrication des médicaments ou des tests, de vaccins produits sur le territoire national aura eu des effets très directs sur la mortalité. La crise sanitaire, qui a provoqué en 2020 un recul historique du PIB de l'ordre de 10 points, a ainsi joué comme révélateur macabre de la défaillance industrielle française.

Depuis mars 2020, le gouvernement et le Président de la République ont multiplié les annonces visant à montrer qu'ils avaient (enfin) pris la mesure des effets de la désindustrialisation et qu'ils voulaient stopper ce processus jugé à présent néfaste après qu'il ait été considéré comme inéluctable, voire souhaitable au nom de la « modernité » et de la construction d'une société « post-industrielle ».

Nous n'entrerons pas ici dans l'analyse des mesures adoptées par le gouvernement, pour l'essentiel incluses dans le plan dit de « relance » annoncé en septembre 2020 et dans celui présenté en octobre désigné sous le vocable « France 2030 »

La perspective dans laquelle nous nous situons est autre : éclairer en quoi un nouveau développement de l'industrie et des services suppose des changements très profonds dans l'organisation institutionnelle des pouvoirs au sein des entreprises mais aussi une transformation très substantielle s'agissant des choix stratégiques privés comme publics. La perspective générale dans laquelle ces choix doivent se situer est celle d'un nouveau modèle de développement assurant une véritable renaissance d'une industrie au service des besoins fondamentaux, reconnaissant la place centrale du travail et des travailleurs, protégeant la nature.

Les erreurs ou illusions contenues dans les plans gouvernementaux

Depuis le début de la crise sanitaire, le président de la République et le gouvernement, adoptant souvent un langage martial, ont multiplié les déclarations afin de montrer aux Français, peu convaincus de la capacité du pays à faire face à la crise sanitaire, constatant que celle-ci n'avait pas été anticipée convenablement par les pouvoirs publics, que désormais le mandat était clair : ne pas répéter les erreurs d'hier et penser le monde de demain.

Il est vrai qu'après la crise sociale dite des « gilets jaunes » et sur fond d'une crise écologique dont personne ne pense qu'elle va s'estomper mais dont on prend conscience progressivement des liens étroits qu'elle entretient avec la crise sanitaire, le gouvernement ne pouvait laisser s'installer l'impression d'une inaction, sauf à courir le risque d'une lourde sanction politique. Deux plans auront ainsi été an-

noncés et des dizaines de milliards d'euros engagés pour, a-t-il été dit, soutenir l'économie et préparer le monde de demain. Il ne fait aucun doute que telle ou telle mesure sera allée dans le bon sens, voire même que l'ensemble des mesures annoncées dispose d'une réelle cohérence. Pourquoi alors considérer que ces plans risquent de rater leur finalité, préparer véritablement le monde de demain ? D'après nous, trois erreurs ou illusions sont au cœur des mesures annoncées et obèrent par conséquent le changement de monde qu'elles sont supposées engendrer. La première erreur est de séparer transition écologique, développement économique et bien-être social. La deuxième est de considérer qu'il existerait une « fée technologie » et qu'il suffirait que celle-ci touche de sa baguette l'industrie française pour que celle-ci s'éveille. La troisième erreur est celle qui consiste à penser que la finance actuelle peut largement être mise au service de la transition écologique et du développement des activités productives.

Favoriser la démocratie pour promouvoir un développement à la fois écologique, économique et social

Certains ont pu vivre dans leur vie une opposition entre gérer les fins de mois et se préoccuper de la fin du monde, considérant que le premier terme s'imposait dans son urgence absolue. Nous ne doutons nullement, bien au contraire, qu'une telle opposition revêt un caractère bien réel ou concret pour nombre de Français auxquels on annonce qu'il va falloir qu'ils fassent des sacrifices pour sauver la planète, qu'ils soient « frugaux » alors qu'ils ne sont déjà pas en mesure de vivre dignement. Comme souvent, si ceux qui vivent des dilemmes ne disposent pas des moyens de les résoudre, ceux qui ont contribué à les façonner portent la responsabilité entière. En d'autres termes, ce sont ceux qui ont provoqué par leurs choix un choc de temporalité entre le court terme et le long terme qui portent une responsabilité dont ils ne sauraient se défausser sur ceux qui subissent ce choc et n'ont pas à l'assumer. Ce choc s'exprime aujourd'hui de multiples manières : la croissance contre le développement, la rentabilité financière contre la compétitivité de long terme.

Se situer dans une perspective de développement durable, « durer » dans les termes humanistes définis par certains philosophes ou anthropologues², suppose une démarche qui intègre transition écologique et développement économique dans le temps long. Cette intégration, porteuse de progrès social, ne peut se faire sans développement de la démocratie dans la société dans son ensemble comme dans chacune de ses composantes, l'entreprise en particulier. C'est pourquoi la perspective d'une nouvelle République sociale et écologique, quoiqu'encore floue, fait sens comme font sens les propositions consistant à développer l'« écodétermination » dans les entreprises en considérant les travailleurs comme une partie constituante de l'entreprise³.

Mettre les travailleurs et la démocratie au centre d'un nouveau modèle de développement

Assurer simultanément le développement des activités productives et la transition écologique, quand cette option intégratrice est retenue, est souvent présenté comme une équation dont la résolution passe par une finance (plus verte) et des choix technologiques basés sur des solutions

dites « intelligentes », au premier rang desquelles on trouve le numérique, les big data et l'intelligence artificielle.

Les illusions de la finance verte ont bien été montrées par un ouvrage récent⁴. Nous ne les analyserons pas dans le présent papier, nous limitant à observer que le financement de la transition écologique ne peut se faire avec des marchés financiers qui sont myopes, orientés par le court terme. Ce financement implique une vision longue qui ne peut être que celle de financements publics ou citoyens. Technologie et écologie sont fréquemment présentées comme inséparables. Pour assurer la transition écologique, lutter contre le changement climatique, seuls des investissements massifs dans les nouvelles technologies rendraient possibles les changements nécessaires dans les façons de produire et de consommer.

Cette proposition, si elle comporte assurément des éléments de vérité, ne doit pas dissimuler les limites, voire les dangers liés aux nouvelles technologies, numériques en particulier. Des chercheurs⁵ ont ainsi pu remarquer que si « omniprésent, le numérique aide à affiner notre connaissance du monde, il entraîne des effets rebonds⁶ directs, indirects et systémiques. Dans une logique de croissance, il renforce la logique d'accélération dans laquelle nous sommes pris ». D'autres chercheurs ont pour leur part mis l'accent sur le fait que les technologies sont loin d'être neutres et peuvent entraîner un net recul de la démocratie⁷. D'autres chercheurs, enfin, travaillent actuellement sur les conditions qui pourraient permettre aux membres d'une organisation (entreprise, hôpital, collectivité territoriale, etc.) de se saisir des systèmes d'informations pour faire progresser la démocratie, ce qui est loin d'être toujours le cas, les systèmes d'information le plus souvent étant un obstacle à celle-ci⁸.

Bref, technologie, écologie et développement économique et social ne peuvent aller de pair que si les choix effectués à l'échelle de la nation comme à celle de ses différentes composantes, les entreprises et tous les lieux où s'exerce le travail en particulier, sont effectués dans le respect d'une démocratie véritable, que celle-ci repose sur le consensus ou sur le consentement.

1. Le nombre de lits en soins intensifs en 2017 était en moyenne de 3,5 pour 1 000 habitants pour les pays de l'OCDE, de 7 pour le Japon, de 6 pour l'Allemagne, de 3,6 pour la Grèce et de 3 pour la France. <<https://atlasocio.com/classements/sante/infrastructures/classement-etats-par-nombre-de-lits-en-soins-intensifs-pour-1000-habitants-monde.php>>.

2. Lire l'ouvrage de Pierre Caye, Durer, *Éléments pour la transformation du système productif*, Les Belles Lettres, 2020.

3. <https://www.meshs.fr/page/datas/files/docs/rapport_favereau_oit.pdf>.

4. Alain Grandjean et Julien Lefournier, *L'illusion de la finance verte*, Les Éditions de l'Atelier, 2021.

5. Pierre-Yves Longaretti et Françoise Berthoud, « Le numérique, espoir pour la transition écologique ? », Revue *L'Économie politique*, n° 90, mai 2021.

6. Les effets dits « rebonds » sont liés à une augmentation de l'efficacité. L'effet pervers est de deux ordres. Les nouvelles « solutions » ne se substituent généralement pas aux anciennes mais s'y ajoutent pendant des périodes assez longues (la 5G ne fait pas disparaître les réseaux existants en 4 ou en 3G). Surtout, de nouveaux usages, de nouvelles applications se développent, entraînant le besoin de nouveaux équipements et, s'agissant du numérique, un accroissement des données générées.

7. Irénée Régnauld et Yaël Benayoun, *Technologies partout, démocratie nulle part*, FYP, 2021.

8. <<https://si2d.hypotheses.org>>.

À retenir :

. La question posée de nos jours n'est pas tant d'instaurer une planification que de transférer aux citoyens le pouvoir de planifier, aujourd'hui monopolisé par les décideurs privés et par un « État stratège » mobilisant toute sa puissance pour les soutenir.

. La révolution informationnelle rend les choix économiques plus complexes. Elle met à l'ordre du jour la construction d'un nouveau système productif et d'un tout autre système de décision et de démocratie.

. Les conférences permanentes pour l'emploi, la formation et la transformation productive et écologique proposées par le Parti communiste à l'échelon local, dans les régions et au niveau national peuvent être vues comme l'amorce d'un nouveau type de planification.

. Cette conception donne une importance accrue aux nationalisations et à la constitution de pôles publics s'opposant aux pôles privés de la mondialisation capitaliste pour faire prévaloir de nouveaux critères d'efficacité économique, sociale et écologique.

VI. Vers un nouveau type de planification ?

Denis Durand

La nécessité de mobiliser des moyens exceptionnels contre la pandémie a remis en lumière l'idée de planification. Déjà, la conscience de l'urgence écologique avait commencé à la faire reparaître dans les programmes politiques.

On reparle donc d'organiser la production sous l'autorité de la puissance publique, après l'éclipse que cette forme d'intervention publique dans l'économie semblait avoir connue à la fin du xx^e siècle, après l'irruption des politiques néolibérales puis la chute de l'Union soviétique. En France, l'abandon de la préparation d'un 11^e plan en 1993, puis la disparition du Commissariat au Plan, remplacé en 2006 par un Centre d'analyse stratégique rebaptisé ensuite France Stratégie, avaient concrétisé cette façon de concevoir la politique économique.

Pourtant, il serait sans doute erroné de croire que toute planification avait disparu dans la vie économique. De fait, les grandes entreprises, publiques et privées, ne cessent pas de multiplier les « plans stratégiques » ! La question posée de nos jours ne serait donc pas tant d'instaurer une planification que de transférer aux citoyens le pouvoir de planifier, aujourd'hui monopolisé par les décideurs privés et par un « État stratège » mobilisant toute sa puissance pour les soutenir, comme en témoigne aujourd'hui la résurrection d'un « Commissariat au Plan » décidée par Emmanuel Macron¹.

Mais pour quel but ? Stimuler l'accumulation du capital par de grands groupes privés, comme à la grande époque de la planification gaulliste et pompidolienne ? Reconstruire un appareil productif ruiné, en imitant celui des pays capitalistes développés, comme en Union soviétique après les guerres civiles, ou comme en Europe après la Deuxième guerre mondiale ? Les enjeux contemporains sont bien différents.

Après des décennies d'accumulation rapide, le type capitaliste de croissance de la productivité fondé sur l'accumulation de capital matériel, destiné à remplacer la main de l'homme par la machine, en est arrivé à épuiser « les deux sources de la richesse, la nature et le travail humain ». Mais il a, du même mouvement, conduit à une révolution technologique informationnelle : la machine remplace désormais, dans la production, certaines fonctions de l'esprit humain. Voilà qui

ouvre la possibilité d'un tout autre type de croissance de la productivité, fondé sur l'économie de capital matériel – donc de ressources naturelles – et sur un développement inédit des capacités de création et d'initiative humaines. Il devient urgent de libérer ce potentiel des entraves dans lesquelles les gestions capitalistes l'enferment. Ce que la crise du capitalisme financiarisé et mondialisé met à l'ordre du jour, ce n'est donc rien de moins que la construction d'une nouvelle civilisation.

Et donc d'un nouveau type de système productif mais aussi d'un tout autre système de décision et de démocratie. C'est-à-dire une véritable révolution sociale, écologique, économique, une révolution politique.

Pour illustrer ce propos, on peut évoquer les origines de la planification française. Au temps de Jean Monnet, assigner des priorités à la production ne nécessitait pas de longs débats. On savait très bien qu'il fallait produire du charbon, de l'acier, du ciment... Aujourd'hui, le choix des productions à réaliser est devenu bien plus complexe et sujet à interrogations légitimes. Faut-il produire des masques ? des avions ? des véhicules électriques ? des composants électroniques ? Quel parti tirer de la révolution technologique informationnelle et des gains de productivité qu'elle peut permettre ? Quelles ressources consacrer à la recherche fondamentale ? Quels nouveaux emplois prévoir dans les prochaines décennies, quelles formations engager tout de suite pour pouvoir exercer demain ces nouveaux métiers ?

L'air du temps rend naturelle l'idée de soumettre ces décisions à une délibération publique. On peut aussi mieux voir pourquoi il faut impliquer dans ces débats les salariés qui, à l'intérieur des entreprises, ont une connaissance fine, irremplaçable, des façons de produire, des outils techniques et de leur mise en œuvre, des gaspillages et des pollutions qu'elle peut entraîner, des potentiels et des limites des innovations technologiques...

« France 2030 » : pour Macron, la France, c'est le capital

Le plus frappant à propos du nouveau plan « France 2030 * » est le contraste entre la mise en scène de sa présentation, par le président de la République lui-même, comme une ambition historique de reconquête de l'industrie et du rang économique de la France dans le monde, et la relative indifférence avec laquelle il a été accueilli, non seulement par les citoyens ordinaires mais aussi par les milieux les plus proches du pouvoir économique.

On peut comprendre, il est vrai, qu'après les soutiens massifs au capital, « quoi qu'il en coûte », dispensés pendant les confinements, et après les 100 milliards affichés du plan « France relance » de 2020, le patronat et les financiers engagés dans le business des *startups* soient blasés. Ils doivent trouver tout naturel qu'Emmanuel Macron annonce 30 milliards de subventions (ou de garanties ? on ne sait pas) supplémentaires sur cinq ans, soit 6 milliards par an, répartis – « saupoudrés », soupçonnent beaucoup d'observateurs – en « dix objectifs » allant de l'émergence de « réacteurs nucléaires de petite taille » à l'investissement « dans le champ des fonds marins ».

« Il s'agit d'argent que nous lèverons sur les marchés et qui sera sanctuarisé », a tenu à préciser le chef de l'État. Ceux qui « s'enrichissent en dormant » peuvent donc dormir tranquilles : la rentabilité sera le critère, pas question d'augmenter le coût du travail en embauchant, en formant et en reconnaissant les qualifications ! Il y a bien dans « France 2030 » ce qu'Emmanuel Macron appelle « un investissement massif pour nos talents ». Comment un président peut-il tenir un tel langage au moment même où il accélère systématiquement la destruction du service public de l'éducation nationale ! D'ailleurs l'investissement dans nos talents n'a rien de vraiment massif : il est chiffré à 2,5 milliards d'euros, moins d'un dixième de ce que la France paye en intérêts de la dette publique ! « Le pouvoir pense aujourd'hui l'avenir du facteur capital, mais pas celui du facteur travail », écrit l'économiste Philippe Askenazy dans une critique de « France 2030 » et du « Plan d'investissement dans les compétences » annoncé fin 2017 **. Et comme les dépenses du plan seront « sanctuarisées », elles serviront de prétexte, au sortir du « quoi qu'il en coûte », pour asphyxier encore plus les services publics, pour supprimer des postes de fonctionnaires dans l'éducation comme partout ailleurs. Le plus significatif peut-être, dans ce plan présenté à l'Élysée sans aucune consultation du Parlement et sous la seule autorité du président de la République, mais « devant 200 chefs d'entreprises et étudiants », est peut-être précisément les conditions dans lesquelles il a été préparé : un dialogue en vase clos entre le monarque et le patronat. C'est la même méthode qui avait, dès le début du quinquennat, présidé à la préparation de la loi PACTE, pilotée par des binômes constitués d'un député macroniste et d'un patron. Pour Macron, la France, c'est le capital. Tout le contraire d'une planification répondant aux attentes de notre peuple.

* <<https://www.elysee.fr/emmanuel-macron/2021/10/12/presentation-du-plan-france-2030>>.

** Philippe Askenazy, *Le Monde* du 27 octobre 2021.

Des conférences permanentes pour l'emploi, la formation et la transformation productive et écologique

Plus profondément, c'est le degré de développement économique et social atteint par les sociétés contemporaines qui exige l'instauration de nouvelles institutions, dépassant la démocratie bourgeoise et les multiples formes de délégation de pouvoir constitutives de la civilisation libérale. En ce sens, les conférences permanentes pour l'emploi, la formation et la transformation productive et écologique proposées par le Parti communiste à l'échelon local, dans les régions et au niveau national peuvent être vues comme l'amorce d'un nouveau type de planification².

Elles mettraient en effet à la portée des citoyens le pouvoir de définir les besoins en emplois, en productions, en services publics, en recherche, en formation dans les territoires. Pour répondre à ces besoins, cette nouvelle démocratie économique viendrait renforcer une nouvelle démocratie dans l'entreprise, reposant sur de nouveaux pouvoirs d'intervention et de décision des salariés pour définir les stratégies de développement des filières, c'est-à-dire déterminer les choix stratégiques des groupes qui les structurent, à chaque niveau territorial et au niveau national. La définition d'objectifs précis en matière d'emploi, de formation et donc de productions dans chaque territoire aboutirait ainsi à une programmation d'ensemble du développement de la production dans l'industrie, dans les services, et du développement des services publics.

Des moyens institutionnels à l'appui des luttes pour faire prévaloir une logique publique et sociale contre la domination du capital

Un point clé de ce projet politique est qu'il repose sur une mobilisation de toutes les forces sociales pour placer tous les acteurs économiques sous un rapport de forces politique leur imposant ces objectifs comme une « ardente obligation ». Il ne s'agit pas seulement d'une pression morale : les directions d'entreprises trouveraient en face d'elles des pouvoirs publics – gouvernement et parlement – armés de moyens institutionnels pour porter les exigences populaires auprès d'elles, tandis que leurs propres salariés disposeraient de temps et de compétences accrues pour faire prévaloir des projets, voire des « plans » stratégiques, instaurant une alternative aux critères de gestion capitalistes.

Cette procédure démocratique, décentralisée, associant tous les acteurs économiques et sociaux dans l'élaboration des choix économiques, dans leur réalisation et dans le contrôle de leur mise en œuvre, se distingue profondément des expériences historiques de planification, même lorsque celles-ci étaient assorties de concertations avec les « partenaires sociaux ». Elle ne délègue pas les choix stratégiques à un État censé éclairer ou corriger les décisions inspirées au patronat par l'impératif de rentabilisation du capital, à l'abri de toute intervention démocratique. Elle vise à une prise de pouvoir directe des salariés et des citoyens sur les décisions économiques et sur les moyens de les financer, c'est-à-dire à une mise en cause de la domination du capital à sa racine même : le pouvoir de décider de l'utilisation de l'argent des entreprises et des banques. En introduisant, à l'aide de nouveaux critères d'efficacité sociale, une contestation de la régulation du système économique par le taux de profit, cette nouvelle planification s'inscrirait dans un processus de dépassement du capita-

lisme jusqu'à son remplacement par un autre système et, du même coup, dans le dépassement des oppositions métaphysiques entre « plan » et « marché ».

Elle conserverait en effet le caractère décentralisé des décisions de production, d'investissement, d'embauche, de financement qui fait la souplesse du marché ; mais à la mise en cohérence de ces décisions par le régulateur du taux de profit, elle devrait opposer la cohérence de critères de gestion porteurs d'efficacité sociale, et une procédure démocratique et ouverte de confrontation des intérêts – intérêts antagoniques du capital et de l'immense majorité de la société, mais aussi intérêts à concilier entre territoires ou entre catégories sociales.

Cela ne peut cependant pas se concevoir sans leviers institutionnels. On peut en citer au moins deux. Le premier est, dans les entreprises, la reconnaissance d'un pouvoir autogestionnaire des salariés, de leurs syndicats et de leurs représentants, sur la base d'un droit d'information étendu et de droits de décision nouveaux, pour opposer aux gestions patronales des projets de production donnant la priorité à l'emploi, à la formation et à la reconnaissance des qualifications, et pour obtenir auprès du système bancaire les moyens de les financer.

Le deuxième est une mobilisation de la puissance publique au service des objectifs démocratiquement élaborés et décidés par les travailleurs et par les citoyens. C'est là encore une grande différence avec les expériences historiques de planification. La population ne délèguerait pas à l'État la tâche de définir le bien commun et de l'imposer aux acteurs économiques. L'intervention publique aurait, inversement, pour objet de venir à l'appui de la constitution de rapports de forces contre le capital au sein de la société, pour aider à faire passer dans la pratique les choix démocratiquement élaborés qui résulteraient de ces rapports de forces.

Pousser les nationalisations jusqu'à la constitution de pôles publics

C'est par exemple ce que notre conception moderne de pôles publics apporte de plus que les expériences antérieures de nationalisations étatiques, telles qu'on en a connues en France. Les nationalisations instaurant une propriété publique d'entreprises stratégiques deviennent d'autant plus indispensables qu'elles ne sont plus considérées comme une fin en soi. Le but est d'atteindre des objectifs définis de façon démocratique et décentralisée et les entreprises publiques se voient assigner non seulement une mission – contribuer à faire prévaloir ces objectifs – mais aussi l'exigence de respecter des critères précis (économie de capital et de matière, développement de la valeur ajoutée disponible pour les femmes, les hommes et les territoires), critères qui peuvent être objectivés, donc suivis et vérifiés. Tout cela dans un conflit avec la logique dominante du capital – rentabilité financière et accumulation, jusqu'à imposer la domination d'une autre logique, publique et sociale. Cette maîtrise publique s'articulerait par grandes filières, groupes publics industriels nationalisés, services marchands nationalisés, services publics et pôle de financement.

Soulignons qu'il s'agit bien de « pôles », entrant dans un conflit structurel avec les pôles privés constitutifs de la mondialisation capitaliste. Les pôles publics, et la nouvelle régulation qu'ils contribuent à faire émerger, introduiraient ainsi un ferment de transformation de la mondialisation elle-même. À son pilotage par les firmes multinationales sous le regard vigilant des marchés financiers, ils opposeraient de nouvelles formes de coopération entre entreprises, entre États, et entre individus, beaucoup plus poussées qu'aujourd'hui ; des coopérations conçues pour être économes en capital et protectrices, non des intérêts de tels ou tels capitalismes nationaux mais des capacités de développement des populations et des territoires où elles vivent.

Les entreprises publiques et les services publics mobiliseraient à cet effet l'influence de la commande publique, conçue comme une co-conception, sur l'ensemble d'une filière. Ils imposeraient des normes sociales en étant les « vitrines ». Ils mobiliseraient leur capacité à nouer des coopérations à l'échelle internationale et, européenne.

C'est dans cette perspective que s'inscrit, pour l'industrie, la nationalisation des grands acteurs nationaux de filières comme celles de l'énergie, des matériels de transports, des télécommunications, de l'eau, des déchets, du médicament et de la pharmacie, des semi-conducteurs, de la sidérurgie, de l'automobile, de l'aéronautique...

Un rôle particulièrement important, transversal, serait joué par le pôle financier public, mettant en réseau les institutions aujourd'hui regroupées autour de la Caisse des Dépôts, la Société Générale et BNP-Paribas nationalisées, ainsi que les réseaux issus d'une tradition mutualiste (Crédit Agricole, Crédit Mutuel, BPCE, et leurs filiales), afin d'imprimer au crédit bancaire – et, partant, aux investissements des entreprises – une orientation répondant à des critères précis en matière économique, sociale et écologique.



1. Évelyne Ternant, « Le Haut-Commissariat au Plan : une planification à l'esbroufe ? », *Économie & Politique*, n° 802-803, mai-juin 2021.

2. Voir le dossier publié dans le numéro 794-795 (septembre-octobre 2020) d'*Économie & Politique*, particulièrement l'article d'Évelyne Ternant « Des innovations institutionnelles contre la logique du capital » et les extraits du rapport de Frédéric Boccara au conseil national du PCF sur ce sujet, le 5 septembre 2020.